

entrées libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N° 12 / octobre 2006

RENCONTRE
Jean-Claude GUILLEBAUD

Élève et enceinte

**Comment peut-on
être citoyen?**



entrées libres n°12 - octobre 2006
Mensuel - ne paraît pas en juillet-août
Bureau de dépôt: 1099 Bruxelles X
N° d'agrégation: P302221

édito

3 De la délibération à l'action

des soucis et des hommes

4 Comment peut-on être citoyen?

5 Mieux vaut prévenir...

entrez, c'est ouvert!

6 Soleil et pinces à linge
Montre-moi ce que tu dis

7 Externaliser l'internat

l'exposé du moi(s)

8 Jean-Claude GUILLEBAUD
Humaniste optimiste

mais encore...

10 Violence à l'école: classement stigmatisant?
Finie, l'école buissonnière à 5 ans?

recto verso

12 Au doigt et à l'oeil!

et vous, que feriez-vous?

14 Élève et enceinte

avis de recherche

16 Carte sur table

écoles du monde

18 Retour sur image

19 Le prix de la liberté

retroviseur

20 Faire des hommes meilleurs

service compris

21 Direction du service Législation et gestion scolaires
Une amiante bien encombrante
L'université d'été, comme si vous y étiez...

entrées livres

22 École: demandez le programme!

23 Voyage aux pays du coton - Religions et spiritualités
Un libraire, un livre

hume(o)ur

24 Ce que parler veut dire

être citoyen



J.-Cl. GUILLEBAUD



élève et enceinte



retour sur image



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées libres

Octobre 2006 - N° 12 - 2° année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)

entrées libres est la revue de
l'Enseignement catholique en
Communautés francophone et
germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be

redaction@entrees-libres.be

**Rédacteur en chef et
éditeur responsable**

François TEFNIN (02/256.70.30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire

Nadine VAN DAMME (02/256.70.77)

Création graphique

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Michel BERHIN
Jean-Pierre DEGIVES
Béatrice GEORGERY
Brigitte GERARD
Thierry HULHOVEN
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Marthe MAHIEU
Bruno MATHELART
Paule PINPURNIAUX
Guy SELDERSLAGH
Jacques VANDENSCHRICK

Publicité

Marie-Noëlle LOVENFOSSE
(02/256.70.31)

Abonnements

Laurence GRANFATTI (02/256.70.72)

Imprimerie

IPM Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an: Belgique: 16 € - Europe: 25 € -
Hors Europe: 28 €
2 ans: Belgique: 30 € - Europe: 48 € -
Hors Europe: 54 €

À verser au compte n° 191-0513171-07
du SeGEC

avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la respon-
sabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont
de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations
orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur du
papier Black Label fabriqué par Burgo-
Ardennes, entreprise certifiée 14001 et
qui utilise du bois certifié PEFC.

De la délibération à l'action

Photo: François TEFNIN



Après une période électorale où chacun a pu faire entendre sa voix, il n'est pas inutile d'illustrer, à propos de quelques dossiers importants, la manière dont le Secrétariat général de l'enseignement catholique et les instances décentralisées de représentation des Pouvoirs organisateurs travaillent en association.

Les **bâtiments scolaires** exigent des Pouvoirs organisateurs une politique immobilière à moyen terme. Une opportunité qu'on peut qualifier d'historique se présente: d'une part, les accords de la St-Boniface accroissent les subventions de fonctionnement jusqu'en 2010; d'autre part, via le partenariat public-privé (PPP), les autorités publiques dégagent de nouveaux moyens financiers. C'est donc le moment d'élaborer des projets de construction ou de réhabilitation¹.

Le nouveau **statut des directeurs** prévoit la rédaction d'une lettre de mission. Établie de manière bilatérale, celle-ci devrait constituer une clarification des rapports contractuels qui se nouent entre PO et direction pour préciser les parts de complémentarité et d'altérité de leurs relations.

Dans l'enseignement fondamental, une gestion coopérative de **l'aide administrative** devrait répondre aux besoins avérés de sa professionnalisation. La rareté des ressources suggère la mise en place de collaborations entre PO pour faire face à la tâche.

Sur les trois dossiers évoqués ci-dessus, le SeGEC a préparé des documents de travail: une note sur les bâtiments scolaires, des projets de lettre de mission et de convention entre PO, pouvant être adaptés en fonction des spécificités des établissements et de leur projet éducatif. Ces textes seront présentés dans les prochaines semaines dans des assemblées générales élargies organisées à l'initiative des Comités diocésains (CoDiEC). Il appartiendra aux Pouvoirs organisateurs de s'en saisir et d'en délibérer. Leurs réactions, questions et propositions seront relayées par leurs représentants aux Conseils d'administration du SeGEC de février et mars 2007. L'Assemblée générale du SeGEC de mars tirera les conclusions de ces différentes délibérations.

Ce large processus de consultation traduit notre volonté d'une juste articulation entre la construction d'une vision commune du développement de l'enseignement catholique et le respect de l'autonomie de chacun dans l'exercice de ses responsabilités propres.

Enfin, une édition enrichie du document *"Mission de l'école chrétienne"* sera bientôt publiée. Nous aurons l'occasion d'en reparler plus longuement. ■

ÉTIENNE MICHEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC

1. Notons que si, à ce jour, le PPP n'est pas encore opérationnel, les projets déjà ou prochainement rentrés au fonds de garantie pourront - si le PO en décide parce qu'il y trouve avantage - être candidats au PPP.

Comment peut-on être citoyen?

En Belgique, quand la Flandre prend du tabac, c'est la Communauté française qui éternue.

En parodiant ainsi le proverbe parisien bien connu, on approche peut-être l'une des explications de la fièvre citoyenne qui, depuis quelque temps, s'est emparée du landerneau éducatif qui joue à se faire peur avec le Vlaams Belang.

Car, au top du *politically correct*, un projet de décret "*relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des établissements scolaires*" est aujourd'hui dans le cartable de nos parlementaires. À sa lecture, on apprend qu'il faudra bientôt dans l'assiette de l'élève moyen un menu consistant de savoirs fermes sur nos saintes institutions, en ce compris les arcanes de la justice ou de la sécurité sociale. Et qu'il conviendra aussi de caler à l'intérieur du programme de quelques disciplines une pincée de philosophie destinée à guérir les irrationalités (notamment celles du religieux). En entremets, il faudra accepter l'obligation de monter l'un ou l'autre projet démocrate, si possible ludique et socio-construit, ou de lancer des visites d'illustrations pour lesquelles les parlements en tous genres dont nous disposons pourront servir! Au dessert, on ne devra pas manquer d'essayer le passage par l'initiation au participatif, au sein d'assemblées scolaires d'élèves, représentatives "*comme chez les grands*", singeant à la fois la fleur de nos systèmes commissionnaires et les fantasmes cogestionnaires de certains (*tiens, juste pour savoir: à quoi servait encore le Conseil de participation?*). Le tout destiné à lutter contre l'incivilité rampante, l'amnésie historique des jeunes ou leur indifférence au champ du politique. Et aussi - tremolo! - pour éviter que ne reviennent les temps noirs dont on évoque le péril dans une grande ville

portuaire, en faisant comme le bon roi Dagobert, saint patron des adeptes du retournement vestimentaire, dont les bons auteurs prétendent que, lui aussi, "*chassait dans la plaine d'Anvers*".

Les sarcasmes que ce projet mérite, pour son irréalisme josphiste, pourraient bien eux aussi, à la fin, nourrir une sorte de populisme du dédain. On en conviendra volontiers.

PRESCRIRE LA CITOYENNETÉ?

On est pourtant en droit de se demander si le zèle civique qui enflamme nos faiseurs de lois et nos belles âmes ne se sert pas un peu trop opportunément de ce qui se passe à Antwerpen pour éviter de mettre le focus sur des cités qui nous sont plus familières... Et cela, avec le risque accru, de législature en législature, au gré de textes plus jacobins les uns que les autres, de voir "*fliqué*" un vaste domaine mental et moral où le recul historique, le volontarisme actif et la ferme intelligence des choses sont plus nécessaires que la prescription décrétable et le contrôle. Avec le risque, pas mince non plus, de se complaire sans intelligence ni clarification conceptuelle dans une logique de démocratie participative sauvage et à tout va. Alors que **la fonction même de l'école postule que la nécessaire reconnaissance du droit des jeunes d'apprendre à s'exercer à l'autodétermination**

sociale et politique, se proportionne à une tutelle dans l'ordre des références historiques, collectives et de philosophie de l'éducation.

Et le risque est plus grand encore de voir le monstrueux et le chaotique banalisés par un recours argumentatif au parallèle avec les années 30-40, Shoah incluse, destiné, par son pathos médiatique, à masquer les déficits démocratiques les plus cruels et les pratiques clientélistes les plus brutales qui sévissent au sein des grands partis politiques, même quand ils se targuent de n'être pas "comme certains", là-bas, au nord...

Et, à propos, que pense-t-on, à la Communauté française, du génocide arménien? Là-bas, au sud? ■

JACQUES VANDENSCHRICK





Mieux vaut prévenir...

Le récent décret sur les missions des centres PMS s'inscrit dans une perspective, voulue par la ministre, de recentrage sur l'orientation. L'aspect "prévention", complètement négligé dans les premières versions du texte, a été repêché *in extremis* mais aurait quelque peu perdu ses couleurs en chemin, si l'on en croit de nombreux acteurs de terrain.

C'est en tout cas le constat opéré par un groupe de travail, le GREF¹, qui a produit un document sur le sujet. Nous avons interrogé l'une des rédactrices du document, Anne SPRUMONT, directrice d'un CPMS.

LA PRÉVENTION, C'EST FONDAMENTAL!

Au fondamental, rappelle A. SPRUMONT, la prévention, telle que l'envisage le CPMS, touche principalement quatre domaines: le décrochage (et l'échec) scolaire, la maltraitance, les assuétudes et la violence. Cette prévention se veut précoce. Dès l'entrée

en maternelle, le CPMS réalise un travail d'observation et a pour objectif de favoriser l'accrochage scolaire. Son action vise aussi à faciliter la connaissance de l'enfant et la compréhension réciproque entre parents et enseignants. Si un problème est constaté, le CPMS jouera le rôle de lien entre les différentes structures d'aide. Ensuite, la prévention est continue. Il n'est pas rare qu'un même

centre suive un enfant pendant plusieurs années, ce qui permet un travail à long terme, y compris avec le groupe-classe. En troisième lieu, la prévention est envisagée de manière globale. L'enfant est pris en compte dans toutes ses dimensions: médicale, sociale, affective, cognitive. Le type de prévention mise en œuvre par le CPMS est également caractérisé par une logique optimisante. On ne se contente pas de relever les difficultés, on débusque aussi toutes les ressources possibles. Autre élément très important: la prévention est coordonnée. La position particulière du CPMS, extérieur à l'école et à la famille mais proche des deux, lui permet de favoriser les interactions entre adultes. Enfin, dernier aspect et non des moindres, la prévention vise à aider les adultes responsables de l'enfant et l'enfant lui-même à être plus autonomes. Il s'agira donc d'encourager une réflexion et d'aider à la mise en place de modes d'action que parents, enseignants et enfants pourront réutiliser seuls par la suite.

INTERACTION

En matière de prévention au fondamental, insiste la directrice de CPMS, ce qui importe aussi et peut-être surtout, c'est l'interaction entre les différents aspects évoqués plus haut. Elle permet à la fois la cohérence et l'efficacité (la prévention allant de pair avec la remédiation). Cette vision de la prévention, constate-t-elle, est bien plus complète et plus exigeante que celle reprise dans le décret. Mais ce n'est qu'envisagée dans toutes ces dimensions qu'elle peut être efficace, sans quoi on risque de provoquer des effets pervers. *"Il n'est pas évident de comprendre, de l'extérieur, que les trois principales missions des CPMS (prévention, accompagnement et orientation) s'intègrent et doivent s'envisager dans la continuité. Notre action n'est pas toujours identifiée très clairement, et nous manquons cruellement de moyens. Nous avons souvent le sentiment d'agir surtout dans l'urgence et de manière très ponctuelle, alors que notre travail devrait s'inscrire dans la continuité et la proximité. C'est parfois extrêmement frustrant!"*, conclut A. SPRUMONT. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Groupe Relais Enseignement Fondamental

Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!

car, pour ce faire, il doit tenir compte de plusieurs paramètres et être capable, dans une certaine mesure, de s'autogérer". Les ateliers "soleil" sont destinés à permettre une transition en douceur entre la famille où, souvent, peu de règles ont été établies, et les apprentissages, où des règles précises doivent être respectées.

c'est comme à la piscine. On va dans le groupe qui correspond à ce qu'on sait faire, et il n'y a pas de bons et de moins bons! Il est toujours possible de changer de groupe et il y a beaucoup de va-et-vient pendant le premier trimestre, car certains enfants redémarrent très vite".

À la question de savoir ce que cette répartition a apporté, A. CALOMNE répond sans hésitation qu'elle a permis d'accroître l'autonomie des enfants, ainsi que l'autodiscipline et donc la discipline tout court. Cette restructuration du temps scolaire, qui a remporté le 3^e prix ex-aequo Reine Paola pour l'enseignement 2005-2006, permet d'introduire tous les partenaires de manière pertinente pour aider les enfants en difficulté et faire en sorte que les autres se dépassent. "Mais ce qui est sans doute l'un des aspects les plus importants, souligne-t-elle, c'est de voir les progrès engrangés par les enfants en termes d'estime de soi. Et ça, c'est vraiment une victoire pour nous!". ■



Photo: Communauté scolaire Ste-Marie, Namur

Lors de la remise du prix Reine Paola

SOLEIL ET PINCES A LINGE

À l'école fondamentale Notre-Dame du Rosaire, à Liège (école en D+), les élèves proviennent majoritairement de milieux défavorisés. Constatant des disparités culturelles de plus en plus importantes entre eux, les institutrices de 2^e primaire et le professeur d'informatique se sont interrogés sur la manière la plus efficace possible de gérer les difficultés et de mettre en œuvre leur volonté de prendre l'enfant là où il est, de répondre à ses besoins et de l'amener aux socles de compétences.

"Nous avons décidé de travailler notamment sur la transition maison-école, explique **Andrée CALOMNE**, l'une des institutrices. Concrètement, nous avons divisé le temps scolaire en une série d'ateliers. Pour certains d'entre eux, l'élève établit lui-même son planning. C'est une étape importante

"On y travaille des compétences transversales et spécifiques présentées de manière ludique, précise A. CALOMNE. Les enfants peuvent lire une histoire ou l'écouter avec un baladeur, faire un jeu de construction en respectant des consignes précises, utiliser l'ordinateur dans un cadre bien déterminé, etc. Ce sont les comportements qui sont évalués ici, et non les produits finis".

Quant aux ateliers "pincés à linge", ils regroupent dans quatre locaux la soixantaine d'enfants qui constituent les trois classes de 2^e, mélangés de manière aléatoire, car ils sont voulus hétérogènes. Place ici, notamment, à l'étude des mesures, des espaces, etc. Aux ateliers déjà évoqués viennent s'ajouter des groupes de besoin, les plus homogènes possibles, pour le calcul et la lecture. "C'est important d'avoir ces groupes, insiste l'institutrice, car les niveaux des élèves sont très différents. On leur explique que

MONTRE-MOI CE QUE TU DIS

"Il faut déjà être un peu fou pour choisir le métier d'enseignant, il faut l'être davantage pour devenir directeur, et il fallait l'être encore plus pour se lancer dans une aventure comme celle-ci!", déclare, non sans humour, **Benoît JACQUEMART**, directeur de la Communauté scolaire Sainte-Marie à Namur¹.

C'est en 2000 que, suite à la visite d'un couple à la recherche d'une école fondamentale ordinaire pour leur enfant sourd, la direction et les enseignants ont décidé de s'intéresser de près à la question de l'intégration, dans des classes de maternelle et de primaire, d'enfants atteints de problèmes de surdité. "C'était - et cela reste - un fameux défi, commente B. JACQUEMART. Nous n'avons aucune expérience en la matière. Le projet s'est construit petit à petit, avec l'aide des parents et en accord avec les différentes instances officielles concernées. Le fait de prendre cette décision nous a amenés à repenser la manière d'enseigner, y compris aux enfants entendants". Depuis la rentrée 2006, six classes accueillent des enfants sourds, de la 1^{re} maternelle à la 3^e

primaire. Chacune compte une vingtaine d'enfants, parmi lesquels deux à six sont sourds. Deux enseignants y sont présents en permanence, l'un pour les cours habituels, l'autre pour leur traduction en langue des signes, y compris à la salle de gym (car comment faire quand on n'entend ni les consignes, ni les coups de sifflet, par exemple?). C'est l'asbl *École et Surdité* qui prend en charge le salaire des enseignants en langue des signes. Elle reçoit des subventions de la Communauté française, de la Région wallonne et de l'AWIP², ainsi que le soutien de diverses œuvres philanthropiques.

Après 6 années de fonctionnement, quel bilan peut-on tirer de l'expérience? *"C'est vraiment étonnant de voir ce que le fait de scolariser des enfants «différents» a apporté à l'école en termes d'ouverture, de tolérance et d'éducation aux valeurs, constate le directeur. Mais ce n'est pas tout! Les enseignants se sont intéressés à d'autres manières de travailler. La présence de collègues mal-entendants avec lesquels ils établissent les cours les a poussés à remettre en question certaines méthodes pédagogiques et à expérimenter des techniques dont bénéficient aussi les enfants entendants. Pour la lecture, par exemple, d'autres «portes d'entrée» sont imaginées. Davantage*

basées sur l'aspect visuel, elles viennent compléter l'arsenal habituel".

Tout va donc bien à bord, et Sainte-Marie peut-elle envisager l'avenir avec sérénité? *"Toutes les difficultés ne sont pas résolues et il nous faudra de l'aide pour arriver à tenir la route financièrement, mais quand on voit les enfants entendants et sourds dialoguer passionnément dans la cour de récréation, ça vaut bien toute l'énergie que nous avons mise dans le projet!"*, conclut avec enthousiasme B. JACQUEMART. Projet qui, il faut le souligner, a également reçu le 3^e prix ex-aequo Reine Paola pour l'enseignement 2005-2006. ■

1. www.cssm.be

2. Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées

EXTERNALISER L'INTERNAT

Échanger sur ses pratiques et rencontrer en toute convivialité des personnes qui font le même métier, tels étaient les objectifs essentiels de la Journée pédagogique pour les éducateurs d'internats du réseau libre.

C'est la Commission pédagogique des internats qui organise chaque année ces retrouvailles. *"D'habitude, explique Cécile CARTON, présidente de la Commission pédagogique, nous*

faisons appel, pour cette journée, à un conférencier qui traite d'un thème en relation avec le métier d'éducateur. Cette année, nous avons opté pour une formule un peu différente, en offrant la possibilité aux éducateurs d'échanger sur leurs expériences à partir de 4 grands thèmes: évaluation-communication (avec l'équipe pédagogique, les internes, les parents...), gestion des loisirs (activités sportives, sorties, Internet), discipline (incitants, sanctions, gestion du quotidien, avec une attention particulière pour les aspects cigarette, drogue et GSM), outils pédagogiques (suivi scolaire, bulletin de comportement)".

C'est en ateliers d'une quinzaine de personnes que les éducateurs présents - ils étaient au nombre de 75, provenant de 22 internats - se sont regroupés pour traiter des thèmes proposés. Beaucoup d'idées ont été évoquées, comme celle de réaliser des "échanges d'éducateurs" entre internats, permettant de voir comment des collègues affrontent des problèmes similaires à ceux rencontrés au quotidien.

"Ce serait, en quelque sorte, précise C. CARTON, une manière d'externaliser l'internat. L'idée n'est pas neuve, mais elle se concrétise petit à petit. Les éducateurs ont besoin d'aller voir ailleurs ce qui s'y passe et de parler de leurs pratiques. Les commentaires à propos de la journée du 6 octobre étaient vraiment enthousiastes, et nous allons certainement reproduire la même formule l'année prochaine, en ciblant peut-être davantage, par exemple, les internats de moins de 100 élèves".

"Des pistes intéressantes à plus d'un titre, qui, sans négliger les avantages de la convivialité de ces journées, justifient à elles seules de reconduire ce type d'organisation. Le succès de cette dernière édition prouve à souhait que c'est dans ce sens que le travail devra être poursuivi", conclut **Bernard DELCROIX**, responsable du Service des Internats au SeGEC¹. ■

1. www.segec.be/internats/index.htm

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



Photo: Bernard DELCROIX

Quand les éducateurs d'internat échantent sur leurs pratiques...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Humaniste optimiste

Dans une société où triomphe l'individualisme, nous avons l'impression d'être emportés par des changements que nous ne maîtrisons pas. Serions-nous moins libres que nous le pensons ?

Jean-Claude GUILLEBAUD: Oui. L'autonomie, c'est la grande utopie de la modernité et c'est en même temps un grand mensonge. L'individualisme, passé un certain seuil, se retourne contre l'individu qui devient désaffilié et solitaire. Le mythe de ce qu'on pourrait appeler l'homme auto-construit, qui ne doit rien à son passé, à la tradition, à ses parents, est une stupidité. Aucun homme ne peut s'autoconstruire. Nous ne sommes humains que dans notre rapport à l'autre. C'est le lien qui nous fait homme, pas seulement la liberté. Sans doute sommes-nous allés trop loin. Ce n'est pas par hasard si les thèmes du tribalisme, de l'appartenance, de l'identité deviennent dévastateurs. Voyez comme le jeune contemporain, si fier de son autonomie, est capable de s'agréger du jour au lendemain à une secte ou une tribu urbaine. Pour la chaleur du groupe, il est prêt à renoncer à sa liberté, à devenir un jouet entre les

mains d'un gourou! Cette liberté contemporaine est donc assez largement illusoire. Pour autant, personne ne songe à revenir en arrière. Nous ne pouvons pas réapprendre les sujétions dont nous sommes émancipés. Il y a certainement une autre façon de coudre ensemble l'autonomie et le lien.

Dans ce contexte, quelle est la fonction de l'école ?

J-CG: L'école est le lieu géométrique de nos contradictions et de nos désarrois. Comment voulez-vous qu'elle apprenne aux élèves un certain rapport au monde, si elle est dans une société qui ne sait pas où elle va? Comment voulez-vous qu'elle transmette dans une société atomisée, parcellisée, relativiste, plurielle, où tout est équivalent? Charles PEGUY disait: *"Une société qui ne sait plus s'enseigner ne sait plus enseigner"*. Deuxième calamité qui assiege l'école: la concurrence. L'école est devenue un vecteur de transmission du savoir parmi d'autres: Internet, les médias, tout ce qui, du dehors, transmet quelque chose, mais de manière sauvage, sans médiation, sans repère. À la limite,

avec le développement d'Internet, chaque élève pourrait avoir l'illusion qu'il en sait plus que le prof. Autrement dit, il y a un grand trouble dans la relation pédagogique, qui va bien au-delà d'une défaillance de l'autorité ou qui en est peut-être l'une des causes.

Comment caractérisez-vous la transmission dans le cadre de l'éducation ?

J-CG: Je vais vous parler ici en parent d'élève. J'ai deux filles, de 23 et 21 ans. Quand nous suivons nos enfants de classe en classe, nous nous apercevons que, presque à chaque année, il y a toujours un ou deux enseignants avec lesquels la transmission fonctionne. Je me suis demandé pourquoi. Pour avoir entendu mes filles et leurs amis, je pense que les profs qui sont capables de transmettre croient à ce qu'ils disent. Ils habitent leurs paroles. Ils ne sont pas dans la récitation, la corvée, dans l'imposition magistrale d'un discours prémâché. Nos enfants ont un sixième sens. Ils comprennent au quart de tour que celui qui leur parle n'est pas tout à fait comme les autres. Il parle au premier

Conférencier invité à la rentrée académique des Facultés universitaires St-Louis à Bruxelles, Jean-Claude GUILLEBAUD y a abordé la question: "L'irréductible humanité de l'homme est-elle menacée?". Rencontre.

ou de certaines philosophies orientales, que le monde de demain, c'est nous qui le construirons, que nous ne sommes pas les jouets du destin. Il y a dans le Talmud juif cette phrase magnifique: "Il n'y a pas de destin pour Israël". C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'autre destin que celui dont nous sommes coresponsables. Nous ne sommes pas d'accord pour laisser le monde être gouverné par un processus sans sujet. C'est pour ça que nous sommes démocrates, d'ailleurs. La phrase de Max WEBER: "La démocratie, c'est le gout de l'avenir" est très claire. La démocratie ne peut fonctionner que si chaque citoyen est convaincu qu'il construit l'avenir et que celui-ci ne lui sera pas imposé par des fatalités économiques, technologiques ou autres.

Et pour vous, quelles sont nos ressources pour être optimistes?

J-CG: C'est le fait que des millions de gens le sont quotidiennement. Nos sociétés contemporaines sont remplies de soldats inconnus: les

bien que mal. C'est leur simple présence qui, à mes yeux, rend ridicule toute forme de désespérance ou de capitulation.

Vous êtes un grand voyageur. Quel est le lieu où vous avez le plus appris?

J-CG: C'est difficile à dire, mais c'est sans doute les bidonvilles de Calcutta. J'y ai vécu à la fin des années 70. Je voulais faire l'expérience de partager une semaine avec une des familles les plus pauvres de la terre. Cela m'a apporté beaucoup. J'ai pu vivre concrètement, charnellement le courage, la joie, une certaine disponibilité à l'autre...

Vous qui plaidez pour l'interdisciplinarité, que vous reste-t-il aujourd'hui de votre formation en droit et en sciences criminelles?

J-CG: Il me reste d'abord la fréquentation de Jacques ELUL, grand juriste, sociologue et théologien protestant qui a compté dans ma vie plus que je ne le pensais sur le moment.

degré. Il ne transmet pas un savoir mort, mais une partie de lui-même et de ses convictions.

Comment quelqu'un en arrive-t-il à croire à ce qu'il dit?

J-CG: C'est une question philosophique. Ça nous renverrait probablement à saint Paul et à la capacité d'être joyeux. Il y a une façon joyeuse, y compris d'être inquiet, d'être adulte sans véritablement avoir perdu l'esprit d'enfance. Il y a une façon courageuse et tranquille d'être vrai, de ne pas tricher, de ne pas jouer un rôle. Certaines personnes ont probablement un peu plus que d'autres la capacité de se distancer par rapport au rôle social.

À vous entendre, il ne nous faut donc pas renoncer à changer le cours de l'histoire?

J-CG: Bien sûr que non! Si nous sommes modernes, occidentaux, si nous croyons à l'histoire, à la démocratie, c'est parce que nous sommes les héritiers du prophétisme juif, de l'espérance chrétienne et du progrès des philosophes des lumières. Nous pensons, à la différence des Grecs

3 RÉVOLUTIONS, 4 FRONTIÈRES ET 1 PRINCIPE...

Devant les trois révolutions - économique, numérique et génétique - qu'elle doit affronter, l'humanité se trouve menacée par le déplacement de quatre frontières qui définissent précisément la spécificité de l'homme: les distinctions homme-animal, homme-machine, homme-choses et la conscience que l'homme est plus que la somme de ses organes. Pour J.-Cl. GUILLEBAUD, si on peut accepter le déplacement de ces frontières, il faut en revanche en refuser l'abolition. Un principe doit nous guider: l'indivisibilité de l'humanité de l'homme.

Alors, optimiste ou pessimiste, J.-Cl. GUILLEBAUD? Citant Jean MONET, il répond: "Mauvaise question! Le problème est de savoir si on est déterminé!". Et il conclut avec saint Paul: "Soyez joyeux!".

innombrables travailleurs sociaux, les animateurs du mouvement associatif, les inspecteurs du travail, les assistantes sociales, les millions d'anonymes grâce à qui nos sociétés n'ont pas explosé... Des gens qui contribuent à ravauder inlassablement le tissu social qui se déchire. Je suis en admiration devant tous ces anonymes dont les médias ne parlent jamais et que j'appelle les sentinelles du désastre. Nous leur sommes redevables du fait que nos sociétés tiennent encore le coup tant

Et il me reste aussi du droit un gout de la rigueur du raisonnement, un certain sens de la limite. Je sens tressaillir en moi mes souvenirs d'étudiant quand je lis la phrase de CASTORIADIS: "Une société montre son degré de civilisation dans sa capacité à s'autolimiter". Et je pense que le droit, c'est l'effort que fait une société pour s'autolimiter. Donc, le droit a quelque chose à voir avec l'idée de civilisation. ■

INTERVIEW FRANÇOIS TEFNIN

L'école aux quotidiens

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, entrées libres interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée.

Et vous, qu'en pensez-vous?

Le Monde

01/09/2006

VIOLENCE À L'ÉCOLE: CLASSEMENT STIGMATISANT?

Une première en France: trois journalistes de l'hebdomadaire *Le Point* ont publié fin août un classement des 450 établissements scolaires comptant le plus d'actes de violence dans leur pays. Ils se sont, pour cela, appuyés sur les deux millions de données informatiques d'un logiciel de recensement mis en place en 2001, et qui ne comptabilise que les faits de violence les plus graves, répartis en 26 catégories. La saisie est effectuée par les chefs d'établissement eux-mêmes ou les conseillers d'éducation. À la pointe du classement, on trouve un collègue de Nîmes avec 285 actes de violence en 2005-2006, alors que le score est relativement peu élevé en Seine-Saint-Denis. Notons que c'est aussi dans ce département que les chefs d'établissement participent le moins au recensement, ce qui en indique les limites!

Et vous qu'en dites-vous?

■ **Jacques LIESENBORGHES, enseignant retraité:**

"Je suis opposé à toute forme de classement entre écoles, que ce soit sur la qualité de l'enseignement ou, a fortiori, sur la violence. C'est, selon moi, éthiquement inacceptable! Et au sujet du classement dont il est question ici, les critères sont en plus difficiles à préciser. Les populations

et les contextes sociaux sont tellement différents d'une école à l'autre... La perception de la violence est aussi très subjective. Certains prendront tel acte pour de la violence, d'autres pour une manifestation d'autonomie, ou culturelle... Cela s'inscrit, d'une part, dans une frénésie du classement, contre laquelle il faut réagir énergiquement, et d'autre part, dans une culture du marché, qui voudrait que l'on classe les écoles comme des produits à évaluer. De cette façon, on ne fait que stigmatiser des écoles, des enfants, des équipes d'enseignants, des quartiers, et tout cela sur des bases discutables. L'enclenchement d'un cercle vicieux de violence dépend, par ailleurs, de la réponse des adultes. Celle-ci ne devrait pas être de l'ordre de la répression ou du classement. Il faut plutôt mettre en place une réflexion d'ensemble!"

■ **Christian PANIER, Président du Tribunal de 1^{er} instance de Namur:**

"Ce type de classement est, selon moi, imbécile et dangereux! C'est non seulement stigmatisant, mais aussi peu fiable au niveau des résultats. En effet, comme ce sont notamment les directeurs d'établissement qui doivent signaler les faits de violence, ils se mettent eux-mêmes la tête sous le couperet!"

Il faut aussi bien comprendre ce que l'on entend par violence. La notion est floue. Et dans les écoles, la situation dépend de tellement de choses: les conditions sociales, l'implantation de l'établissement... C'est la pire des réponses à une question qui n'est pas très intelligente! Par ailleurs, la violence morale et

physique des adolescents n'est-elle pas bien connue? Le propre de la jeunesse, c'est de dépasser les règles, les limites; et cela entraîne automatiquement une certaine forme de violence... Ce classement me semble aussi lié à l'ambiance sécuritaire qui règne en France, ainsi qu'à un certain discours. En gros, c'est un gadget supplémentaire, qui met la population sous anesthésie intellectuelle! Mais ce n'est pas du tout la bonne méthode, cela ne fera que déplacer le problème: les élèves violents iront dans d'autres écoles qui, elles-mêmes, deviendront plus violentes, etc. Cette idée de classer en dualisant est contre-productive!" ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD

Vers l'avenir

25/09/2006

FINIE, L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE À 5 ANS?

À partir du 1^{er} septembre 2009, les enfants de 5 ans ne devraient plus pouvoir rester à la maison au lieu de passer la journée en classe. Cette idée faisait déjà l'objet d'un consensus du côté francophone depuis 2002, mais l'obligation scolaire étant une compétence fédérale, il fallait aussi tenir compte de la Flandre. Celle-ci vient seulement de se prononcer sur le sujet.

Le Ministre flamand de l'enseignement prévoit, en effet, une série de mesures incitant à l'inscription des



À quel âge faut-il faire débiter l'obligation scolaire?

enfants à l'école dès l'âge de 5 ans. En Communauté française, 98% des enfants de cet âge sont inscrits à l'école, mais nombre d'entre eux ne la fréquentent que de façon irrégulière. Les mesures annoncées devraient donc restreindre fortement cette "scolarité à la carte" en dernière année de maternelle.

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Éric MANGEZ, sociologue au Cerisis (Centre de Recherches Interdisciplinaires pour la Solidarité et l'Innovation Sociale):**

"Le fait d'instaurer l'obligation scolaire à 5 ans m'interpelle à différents niveaux. Tout d'abord, l'effet quantitatif d'une telle mesure sur les inscriptions sera sans doute minime, voire nul, car le pourcentage d'élèves déjà inscrits à l'école à l'âge de 5 ans est tout de même déjà de 98-99%. Il peut, par contre, y avoir un éventuel effet sur la fréquentation, car certains inscrits ne viennent pas de manière régulière à l'école. Il faudrait alors peut-être préciser dans les dispositions légales si cette obligation concerne la fréquentation ou l'inscription. Mais de manière générale, les instituteurs insistent déjà auprès des parents sur l'importance d'une fréquentation régulière.

Cette mesure peut aussi avoir un effet sur l'identité professionnelle, en revalorisant de manière symbolique le métier d'instituteur. Les enseignants seront davantage reconnus comme compétents par les parents, et ceux-ci pourront avoir le sentiment d'être mieux reconnus comme partenaires. On peut également profiter

du moment de l'inscription pour essayer de structurer cette reconnaissance, cette relation de confiance, et définir les territoires distincts de chaque partenaire. Le passage de l'obligation scolaire à 5 ans permettra aussi d'être en phase avec des projets pédagogiques, dont le cycle 5-8 en particulier. On entérine ainsi un dispositif qui existe depuis plusieurs années. Enfin, un autre enjeu est celui de la primarisation de l'école maternelle, ou en tout cas de la 3^e année, qui prépare vraiment aux primaires. Il y a une perte progressive de la spécificité de l'enseignement maternel, qui est de plus en plus au service du primaire; il se caractérise davantage par des enjeux de performance et de développement cognitif".

■ **Marc VAN den BRANDE, Secrétaire général du VVKBaO (enseignement fondamental catholique flamand):**

"On parle beaucoup de ce sujet en Flandre. En contradiction avec des débats parlementaires antérieurs au Parlement flamand, la piste de l'abaissement de l'obligation scolaire à l'âge de 5 ans est abandonnée. L'actuel Ministre de l'enseignement, Frank VANDENBROUCKE, préfère mettre l'accent sur une stimulation de l'inscription. Il veut analyser si la Flandre est prête à passer à l'obligation d'inscrire les enfants à la maternelle dès l'âge de 5 ans. Le projet vise à augmenter le nombre d'enfants dans l'enseignement maternel et à leur faire suivre le cours normal de leur scolarité.

On a, en effet, de plus en plus l'impression que l'école maternelle est

utilisée comme une alternative à la crèche. Or, ce n'est pas tout à fait l'objectif!

Le Ministre veut stimuler la participation à l'école maternelle via les mesures suivantes:

- une base de données efficace concernant le nombre d'enfants inscrits à la maternelle;
- un soutien solide de l'école maternelle;
- la mise en œuvre de soutiens financiers en faveur des enfants et de leurs parents;
- un ordre de mission spécifique pour les Centres d'accompagnement d'élèves et les plateformes locales de concertation;
- une transition harmonieuse entre la crèche et l'école;
- une campagne de sensibilisation.

La VVKBaO n'est pas contre cette action, à condition qu'elle soit suffisamment soutenue: une augmentation de l'encadrement (enseignants/puéricultrices) et des moyens (subsidés de fonctionnement) est nécessaire. Actuellement, nos écoles reçoivent moins de subsides pour les enfants régulièrement inscrits à l'école maternelle que pour un enfant du primaire. Il est évident qu'un plus grand nombre d'élèves en maternelle demande un soutien au moins aussi important que dans l'enseignement primaire! Une fois ces conditions périphériques prises en considération, l'action est tenable et l'abaissement de l'obligation scolaire devient alors peut-être moins nécessaire". ■

PROPOS RECUEILLIS PAR

BRIGITTE GERARD ET JEAN-PIERRE DEGIVES

Au doigt et à l'œil!

Photo: François TEFNIN



Élèves en retard, intrusions dans les établissements scolaires...

Pour éviter que ces problèmes n'envahissent l'école, certains ont recours aux moyens électroniques de contrôle des élèves. D'autres, au contraire, écartent plutôt ce type de solution.

Écho des avis partagés sur cette pratique bien dans l'air du temps...

biométrie

Le corps au service de la police?

"L'empreinte digitale. Pas chère, fiable, facile à conserver dans un fichier informatique, c'est la plus répandue des techniques biométriques. La machine se sert du relief cutané, ces stries qui dessinent des boucles, des arches, des tourbillons. Sur ces crêtes en contact avec l'écran du capteur sont repérées plusieurs dizaines de minuties, des points situés soit à la fin ou à une bifurcation de ces lignes papillaires, soit entre ces stries. Il n'y a guère qu'une chance sur plusieurs milliards de trouver deux empreintes comportant au moins 17 points de similitude".

(extrait du dossier paru dans *Le Monde* 2 du 16.09.2006)

OUI, OUI!

"Quand je suis devenue directrice il y a 3 ans, je me suis rendu compte que les moments de violence intense que nous avons connus étaient souvent le fait de jeunes venant de l'extérieur, sur lesquels nous n'avions aucune autorité. C'était très difficile à gérer. Nous avons donc mis en place un système

PLUTÔT CONTRE

"Au lieu d'installer un système électronique de contrôle à l'entrée des établissements, demandons-nous plutôt pourquoi les élèves sont absents de l'école! Le véritable enjeu me semble être d'apprendre aux enfants la liberté, tout en respectant les règles. Chez nous, il n'y a déjà aucun prescrit vestimentaire, si ce n'est l'interdiction du port de la casquette. On est aussi stricts, bien sûr, quant aux arrivées tardives à l'école, mais installer un tel système me paraît demander beaucoup d'énergie et donner une triste image de la société aux élèves, même s'il est vrai que celle-ci surfe de plus en plus sur la vague sécuritaire. Pour moi, l'école est une micro-société où l'on doit apprendre la démocratie, et il est difficile de travailler sur de l'éducatif avec de tels systèmes de contrôle. Cela peut toutefois avoir le mérite de solutionner en partie la gestion administrative. Nous avons quand même été tentés de passer à l'utilisation de cartes magnétiques, non pour renforcer le contrôle, mais surtout pour faciliter l'accès des élèves aux locaux, dans le sens d'une plus grande responsabilité. Nous n'avons finalement pas franchi le cap, car c'est tout de même un budget!"

Paul TIMMERMANS,
directeur du Collège Saint-Pie X de Châtelineau

fonctionnant avec des clés à puce, malheureusement assez cher. Tous les élèves avaient une clé pour entrer à l'école, qui enregistrait leur heure d'arrivée. Le problème, c'est qu'ils ont fini par se retrouver parfois sans clé à l'entrée, l'ayant perdue ou oubliée... On a donc cherché un système plus performant et on nous a proposé, dans le cadre d'une publicité, de devenir école-pilote pour un système électronique utilisant les empreintes digitales, et de ne payer qu'une centaine d'euros par mois de maintenance. Le PO a donné son accord et nous avons installé ce dispositif. Les empreintes digitales des élèves sont numérisées une fois pour toutes, et ils ne peuvent alors entrer et sortir que si l'appareil reconnaît leur empreinte. Les heures d'arrivée sont également enregistrées. Élèves et parents ont, en général, très bien accueilli le système, car ils ont bien compris qu'il était destiné à améliorer la sécurité au sein de l'établissement. Il s'agit simplement d'un moyen technique permettant d'éviter qu'un éducateur ne doive être présent physiquement pour compter les retards et empêcher les intrusions. En tant qu'école salésienne, l'Institut Don Bosco privilégie l'accueil des élèves, ainsi que la démarche préventive. Un adulte est donc également présent à tout moment dans les couloirs, et les enseignants ont tous bien compris la démarche. Nous sommes passés d'environ 115 retards par jour à moins de 20 aujourd'hui! Par ailleurs, les élèves ne peuvent sortir de l'école que quand ils n'ont pas cours. Tout leur horaire est encodé! On mobilise moins de gens pour des tâches administratives et on gagne ainsi du temps à réinvestir dans ce qui est humain, on peut davantage suivre les élèves qui décrochent... En plus, le fait d'installer un tel système technologique dans une école technique est très valorisant!"

Bernadette DEVILLE,
Institut technique Don Bosco à Woluwé-St-Pierre

P'TÊT BEN QU'OUI...

Au Collège St-Quirin à Huy, on se tâte. "Nous savons que ce type de système existe, explique **Monique GROSEJEAN**, la nouvelle directrice, et à première vue, cela semble intéressant. Il permettrait d'assurer un meilleur contrôle des entrées et des sorties d'élèves et, par conséquent, de simplifier le travail du personnel éducatif. Mais nous n'en sommes encore qu'au stade de vague projet!". Ce n'est pas que l'école doit faire face à un grand nombre de candidats à l'école buissonnière ou qu'elle table sur l'infailibilité d'un système électronique (il serait toujours possible, en effet, pour un élève, de brosser un cours tout en restant à l'intérieur des bâtiments scolaires). C'est plutôt, tout simplement, que si les techniques actuelles offrent la possibilité de dégager du temps pour permettre au personnel éducatif de remplir des tâches pour lesquelles il en manque aujourd'hui, pourquoi s'en priver?"

"Nous savons que certaines écoles se sont déjà équipées en la matière, et nous allons mettre cette année à profit pour nous renseigner sur ce qui existe, sur les couts à prévoir et sur l'utilité supposée d'un tel appareillage par rapport aux objectifs qu'on souhaite atteindre. La réflexion n'en est qu'à ses débuts! Si le besoin s'en fait sentir, nous pourrions aborder le sujet en Conseil de participation", conclut la directrice.

PLUTÔT NON

Au Collège Saint-Barthélemy (St-Bar, pour les intimes) à Liège, de l'aveu même de **Jean-Marc DRIESKENS**, son directeur, la question ne s'est tout simplement jamais posée. Depuis de nombreuses années, l'école a mis sur pied un système de cartes de sortie dûment signées par les parents. Ne quitte pas les bâtiments qui veut! Il faut montrer patte blanche pour entrer et sortir et les éducateurs, répartis selon les niveaux, et qui connaissent donc bien les élèves, veillent scrupuleusement au respect des consignes. "Il y a bien de temps à autre un brosser qui réussit à passer entre les mailles du filet, reconnaît J.-M. DRIESKENS, mais il est vite repéré et la confiscation de sa carte de sortie pour une période déterminée lui ôte généralement l'envie de recommencer!". ■

PROPOS RECUEILLIS PAR

BRIGITTE GERARD ET MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

QUE DIT LA LOI

Jusqu'où peut aller une école pour contrôler la fréquentation scolaire et les allées et venues au sein de l'établissement? **Jean-Yves WOESTYN**, juriste au service administratif de la FeSEC (Fédération de l'enseignement secondaire catholique), nous éclaire sur les grandes lignes à respecter en la matière: "En fait, légalement, rien n'interdit l'usage d'un contrôle électronique ou d'un pointage à l'entrée d'un établissement, car les élèves sont dans l'obligation de rester au sein de l'école. Et c'est encore davantage le cas dans notre réseau, car les parents se trouvent dans une relation contractuelle avec l'école et se sont donc engagés à respecter le règlement auquel ils ont adhéré en inscrivant leur enfant. Quant à l'autre aspect de la question, la présence dans l'école de jeunes qui n'y sont pas inscrits, c'est très clair: dans l'enseignement libre, l'école est un domaine privé, on ne peut donc y entrer qu'avec l'autorisation du PO ou du directeur... Et de ce point de vue-là, les PO sont libres de mettre en œuvre les moyens qu'ils souhaitent pour éviter les intrusions".

DU CÔTÉ DE "DROITS DES JEUNES"

Nous avons demandé son avis sur la question à **Benoît VAN KEIRSBILCK**, de l'asbl Droits des Jeunes. Voilà ce qu'il en dit: "Je peux comprendre que les écoles tentent de gagner du temps dans les contrôles de présence. Si ce temps gagné est réellement consacré au suivi pédagogique des élèves, alors pourquoi pas? Cependant, ceci ne me paraît pas garanti dans toutes les écoles, il n'est pas impossible que certaines écoles affectent des surveillants à d'autres tâches administratives. Il y a, bien sûr, des risques liés au respect de la vie privée; à cet égard, il conviendrait de vérifier si les écoles qui pratiquent de la sorte ont questionné la Commission de respect de la vie privée quant à la mise en œuvre de tels programmes".

Élève et enceinte

Adolescente et enceinte: c'est peut-être une élève de votre établissement.

Rares sont, en effet, les écoles qui ne sont pas un jour confrontées à cette situation.

Que dire? Que faire? Témoignages.

■ Accompagner

"Au niveau du travail d'un centre PMS, tous les cas de figure se présentent et tous les accompagnements sont possibles. Soit la maman nous prévient que sa fille est enceinte, soit c'est l'école qui nous contacte ou l'élève elle-même... S'ensuivent alors une discussion avec l'adolescente et un suivi médical. On la dirige généralement vers un centre de planning familial et on s'interroge avec elle: doit-elle l'annoncer à ses parents, comment peut-elle le faire? Il est important que la parole puisse circuler. On décortique le pourquoi d'un refus de le dire aux parents, on lui explique les différentes possibilités qu'elle peut envisager pour la suite... Il arrive encore que certaines jeunes filles considèrent l'IVG comme un moyen de contraception!

Notre travail va de la simple information à l'accompagnement des adolescentes, quel que soit leur choix... Le soutien fait partie intégrante de notre travail. Quand elles décident de garder l'enfant, elles peuvent bien sûr se reposer un peu après l'accouchement, mais elles reprennent ensuite le chemin de l'école, tout en restant particulièrement suivies. Certaines filles sont ravies de devenir maman, mais c'est tout de même difficile au niveau de l'organisation, de la prise de conscience de ce que cela implique... Elles se retrouvent toujours un peu seules à un moment

donné, et un certain nombre d'entre elles ne terminent finalement pas leurs humanités.

Le suivi se met en place en fonction des situations, de la manière dont se déroule le premier entretien, de la confiance qui se noue au départ... Il faut aussi être vigilant après une éventuelle IVG. Si on remarque, au cours d'un conseil de classe par exemple, que la jeune fille ne s'en sort plus, on la recontacte nous-mêmes. Ce travail de l'après est primordial!

Le centre PMS est un relais, un lieu d'accompagnement, de parole et d'écoute, mais aussi une aide pratique. Il faut être omniprésent et ne pas laisser les choses en suspens. Les jeunes filles entendent beaucoup de choses à l'école, à la maison... Le PMS est donc le lieu privilégié où remettre les choses au clair".

Geneviève POTMANS, assistante sociale d'un centre PMS à Woluwé

■ Au CEFA avec maman

"Des jeunes filles du CEFA qui se retrouvent enceintes, ce n'est pas nouveau! Sur une population de 50 jeunes filles environ, on en dénombre entre 2 et 12 par an. Il y a 5 ou 6 ans, nous avons décidé de mettre sur pied un espace «bébé-rencontre», animé par une infirmière et une assistante sociale à mi-temps. Un jour par semaine - il nous était impossible de faire plus -, les jeunes mamans leur confiaient leur bébé le

matin, pendant qu'elles assistaient aux cours. Elles venaient ensuite les retrouver pour apprendre à donner les soins, car elles n'avaient souvent aucune idée des gestes à faire. Il nous semblait important, non seulement de les aider à s'en sortir avec leur enfant, mais aussi de les encourager à poursuivre leur formation pour ne pas se retrouver sans qualification sur le marché de l'emploi. Souvent livrées à elles-mêmes, elles doivent assumer beaucoup de choses, et trouver du travail après leurs études nous paraissait de nature à les aider à s'en sortir. Mais cette initiative d'accueil des mères et de leur enfant ne nous a pas donné entière satisfaction, car l'effet d'imitation a joué! Les compagnes de classe venaient admirer les bébés aux récréations ou sur le temps de midi et, ne voyant alors que le beau côté des choses et pas tous les problèmes qu'une grossesse précoce peut amener, elles ne rêvaient plus que de pouponner à leur tour. Plusieurs en ont d'ailleurs fait une réalité! Ce n'était pas le but recherché! Si on ajoute à cela que l'Administration ne savait pas trop comment considérer cet espace-rencontre qui n'était ni une crèche ni une halte garderie et que nous devions, par exemple, inscrire les bébés au CEFA pour qu'ils soient couverts par une assurance, on comprendra nos hésitations à poursuivre le projet... Désireux, malgré tout, de venir en aide à nos élèves-mamans, nous avons finalement pu



Photo: Institut de la Providence, Ciney

■ Parlons-en!

"Il y a 2 ans, nous avons déjà organisé un Café des sciences sur le SIDA. Cette fois, face à la multiplication du nombre de jeunes filles enceintes dans l'école, il nous a semblé utile de nous intéresser à la question des mamans adolescentes. Cette journée de réflexion et de débats a été mise sur pied par les élèves de 5^e et 6^e Sciences appliquées, leurs enseignants et la direction, avec l'aide d'«Atout sciences»¹, qui nous a mis en contact avec différents intervenants tels que psychologue, infirmière sociale, sexologue, thérapeute, intervenant en planning familial. Le matin était consacré aux témoignages de jeunes filles de l'école ayant vécu une expérience de grossesse précoce. L'après-midi, les élèves ont pu participer à un débat avec les différents spécialistes présents. Les élèves de la 3^e à la 6^e étaient invités à s'inscrire. Ils étaient plus de 250 à manifester le souhait de participer à la rencontre. Beaucoup de jeunes ont pris la parole. Les classes organisatrices avaient effectué un sondage dans les autres classes, ainsi qu'un micro-trottoir à Namur, de manière à alimenter un débat qui s'est révélé très animé, les avis étant plutôt partagés. Ils portaient sur des questions telles que la connaissance de sa sexualité, les conséquences d'un éventuel avortement, l'accueil de l'enfant, le rôle du futur père, etc. Outre le fait de donner aux jeunes l'occasion de s'exprimer, nous souhaitons faire passer le message que cela n'a rien de facile d'avoir un bébé à l'adolescence, et que les garçons ont également une responsabilité à assumer à ce niveau. Les élèves enceintes sont aidées par le centre PMS pendant toute la période nécessaire, mais certaines se retrouvent malgré tout très seules, parce que le petit copain n'assume pas sa paternité et/ou que la famille n'apporte pas toujours le soutien attendu".

Laurent CUGNON, enseignant à l'Institut de la Providence à Ciney

■ Et vous, que feriez-vous?

TÉMOIGNAGES RECUEILLIS PAR MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE ET BRIGITTE GERARD

1. Semestriel de la Faculté des Sciences des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur.

INATTENDU

"À 16 ans, lorsque j'étais en 4^e humanité, j'ai accouché à la maison alors que personne n'était au courant que j'étais enceinte. C'est mon père qui a joué le rôle de sage-femme, en découvrant ce qui se passait! La veille, j'avais encore participé à une compétition sportive interscolaire... Pendant ma grossesse, je n'ai pas du tout été suivie, je ne me suis inquiétée de rien, mais je ne voulais en tout cas pas avorter! Une semaine après mon accouchement, j'étais de retour à l'école. Le directeur et les enseignants ont été prévenus; certains ont bien pris la chose et ont tout fait pour m'aider, d'autres ont moins bien réagi.

J'ai accouché au mois d'avril, peu de semaines avant les examens. Pendant ceux-ci, je déposais mon enfant à la crèche et le reprenais l'après-midi. J'étudiais avec le bébé à la maison, et j'ai tout de même réussi mon année!

Heureusement, en tout cas, que mes parents étaient là! J'ai pu continuer à avoir une vie d'adolescente tout en prenant mes responsabilités vis-à-vis de mon fils".

Marie

nous entendre avec une maison d'enfants, reconnue par l'ONE mais non subsidiée. Elle accepte de prendre en charge gratuitement les bébés de nos élèves (un pour le moment, mais ils seront bientôt trois), en échange de travaux

réalisés par les jeunes du CEFA (entretien des bâtiments, électricité, etc.). Cela permet à ceux-ci d'exercer concrètement leurs compétences, et tout le monde y gagne!".

Alain FOSSION, directeur du CEFA de Namur

Carte sur table

Supprimer purement et simplement la carte scolaire, telle est la proposition de Nicolas SARKOZY!

Mais que reproche-t-on à ce dispositif, en place depuis 1963?

Les sociologues **François DUBET** et **Marie DURU-BELLAT**¹ estiment que "la carte scolaire ne contribue pas à l'égalité des chances devant l'école" et évoquent deux raisons. D'une part, la carte scolaire cristallise les inégalités sociales présentes; d'autre part, elle est contournée pour éviter les établissements jugés "difficiles". Ce qui est en cause, c'est la capacité de la carte scolaire à remplir effectivement son objectif de promotion de la mixité sociale.

Une manière d'interroger les bases scientifiques de cette analyse, c'est de se pencher sur le rapport de recherche² rédigé pour le Ministère français de l'Éducation nationale par **Marco OBERTI**. Il propose de disséquer ces phénomènes de différenciation sociale et scolaire du territoire à partir de la situation des **Hauts-de-Seine**. Ce département à forte densité de population et qui a connu, fin 2005, des violences urbaines³ est composé de communes très contrastées, tant par leur profil social que par leur offre scolaire. Il estime que "c'est en étudiant de façon plus systématique ces contextes et ces situations que les sciences sociales pourront apporter un éclairage pertinent sur le thème si idéologique de la mixité sociale".

Un des axes proposés est d'interroger le lien qui existe entre les caractéristiques sociales des espaces urbains et les pratiques scolaires des parents d'élèves, notamment en

mettant en évidence les stratégies d'évitement. Il constate, à l'instar de **Jean-Paul FITOUSSI**, que la France est dans une conjoncture unique dans l'histoire depuis la seconde guerre mondiale: pour la première fois, les chances de mobilité sociale ascendante des enfants de classe moyenne ne sont plus garanties. Or, "l'école continue d'être l'institution à travers laquelle le devenir social des individus est pensé, voire fantasmé".

LES RÈGLES ET LE JEU

En France, trois possibilités sont offertes aux parents: scolariser leurs enfants dans l'école primaire ou le collège du secteur où ils sont domiciliés (dans les Hauts-de-Seine, la commune est le niveau habituel de découpage de la carte scolaire), demander une dérogation, ou les scolariser dans les établissements d'enseignement privé. Face à cette situation, c'est le nombre d'élèves scolarisés hors commune qui permettra de mesurer l'attractivité de l'offre d'enseignement et les comportements d'évitement de la carte scolaire. Au niveau national, le Ministère de l'Éducation évalue que, trois ans après leur entrée dans le secondaire, 30% des enfants fréquentent un établissement autre que celui qui leur a été assigné, et que près d'un élève sur deux dont un des parents est enseignant fréquente un établissement hors de son secteur⁴.

Dans les Hauts-de-Seine, au niveau du primaire (de 7 à 11 ans), les familles choisissent en général une école au sein de leur municipalité. Les entretiens réalisés auprès des parents révèlent leur souci de choisir l'établissement scolaire en fonction de sa qualité pédagogique, sans tenir compte du caractère favorisé ou non de son public. C'est au niveau du collège (de 12 à 15

ans) que cela se complique.

Les communes qui ont un faible taux de scolarisation hors commune sont globalement soit très bourgeoises, comme Neuilly, soit parmi les plus populaires avec un secteur privé peu représenté, comme Gennevilliers.

Dans le premier cas, des établissements réputés, tant publics que privés, permettent de conserver les élèves sur le territoire de la commune. Dans le second cas, la situation précaire des ménages ne leur permet pas d'envisager une scolarité hors commune.

il l'a dit...

Comment éviter le déséquilibre qui menace un grand nombre de collèges?

Il y a évidemment un préalable: une politique de l'habitat qui combatte la ségrégation urbaine, par le biais des nouvelles constructions, en fixant les parts respectives de l'habitat privé et des différents types d'habitat social. Cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas agir plus rapidement sur les flux scolaires. Ainsi, il y a urgence à offrir aux parents une qualité scolaire équivalente en termes d'offre, de diversité et de performance. Ce qui est très loin d'être le cas aujourd'hui.

L'institution aurait donc elle-même contribué à aggraver les inégalités territoriales?

L'éducation nationale s'est souvent contentée de répondre au coup par coup à une pression parentale réelle dans certaines communes favorisées, sans mesurer qu'elle créait à son tour une inégalité dans l'offre. Est-il juste, par exemple, que les seuls véritables programmes bilingues soient concentrés à Saint-Germain-en-Laye et au Vésinet? On aboutit à une quasi-privatisation du secteur public d'excellence.

Marco OBERTI

Extrait de l'entretien "Le jeu faussé de la carte scolaire" publié dans *Le Monde* du 8-9 octobre 2006.



À l'inverse, les communes qui ont un taux élevé de scolarisation en-dehors de leur territoire sont soit celles qui, comme Boulogne-Billancourt, regroupent une part importante de ménages appartenant à des catégories socioprofessionnelles supérieures qui souhaitent bénéficier d'une offre d'excellence privée ou publique, soit des communes comme Sèvres, où les classes moyennes et supérieures sont particulièrement représentées et où le secteur privé est pratiquement absent. On constate cependant que les élèves dont les parents appartiennent à la classe moyenne adoptent moins la stratégie de l'évitement que les élèves issus de familles de classe supérieure.

Ce sont donc les classes supérieures qui sont les moins prisonnières du cadre communal, contrairement aux familles plus défavorisées qui sont moins mobiles, compte tenu du capital économique, culturel et social (notamment la connaissance du système scolaire) dont elles disposent. La carte scolaire tend alors à devenir un instrument de fixation spatiale des populations

pour qui les choix scolaires sont plus limités. Elle accentue dans les quartiers défavorisés ce qu'**Agnès VAN ZANTEN** appelle "l'entre-soi", qui conduit les habitants d'un quartier à ne vivre qu'avec des gens qui leur sont semblables, évitant toute confrontation avec autrui.

Les résultats de l'étude ne sont donc pas favorables aux ZEP (zones d'éducation prioritaires) qui, "par leur rigidité, enferment encore plus dans leur quartier les enfants des familles les plus défavorisées" et qui, "par leur stigmatisation des populations, sont à l'origine des stratégies d'évitement"⁵.

CHANGER LA DONNE

À l'issue de son étude, Marco OBERTI précise l'impact de la carte scolaire sur la mixité sociale en ces termes: "Effet paradoxal donc d'une mesure visant à lutter contre les inégalités sociales à l'école (la mixité étant censée atténuer les différences sociales et scolaires entre établissements) et qui s'applique précisément de façon profondément inégalitaire, à la faveur des classes

les plus favorisées".

Cependant, l'auteur de l'étude n'envisage pas l'abandon pur et simple de la carte scolaire. Il suggère plutôt de sortir de la logique territoriale et d'agir sur l'offre d'enseignement et sur le profil social des établissements scolaires. ■

BÉATRICE GEORGERY

1. *Le Monde* du 9 septembre 2006.
2. "Ségrégation urbaine et scolaire dans l'Ouest parisien", Observatoire sociologique du changement, 2004.
3. Voir à ce propos le livre d'Hugues LAGRANGE et Marco OBERTI, *Émeutes urbaines et protestation - Une singularité française*, presse de Sciences Po, 2006.
4. *Le Monde*, 10 et 11 septembre 2006.
5. Audition d'Hugues LAGRANGE et Marco OBERTI au Sénat, 15 mars 2006.



Photo: Christophe SMETS

Retour sur image

■ *"En Espagne, à l'école du village, il y avait le portrait de Franco dans toutes les classes et juste à côté, un crucifix. Tous les matins, nous chantions l'hymne fasciste; lorsque l'on est enfant, c'est surréaliste. J'ai eu conscience très jeune que cette situation était anormale. Je n'aimais pas ce système, ce n'était pas rationnel. Je ne savais pas qui était ce type accroché au mur et je ne comprenais pas qu'on puisse le saluer solennellement tous les jours. En Belgique, j'ai eu cette sensation savoureuse d'apprendre vraiment quelque chose. J'ai appris à penser, et non plus à réciter. J'ai ressenti intérieurement cette liberté de penser".*

Marie-Rose ARMESTO, journaliste, arrivée d'Espagne avec ses parents en 1968, avec pour seule richesse un matelas ficelé sur le dos, sur lequel ils ont dormi à quatre pendant des mois, dans une mansarde sans lumière.

■ *"La Marguerite (école de devoirs), c'était notre second foyer, notre port d'attache et en même temps l'ouverture sur le monde de la connaissance. (...) Je n'aimais pas trop l'école, j'en avais peur. Je me suis retrouvée en «première accueil» sur critère d'âge et le contact avec des adolescents brutaux, violents et irrespectueux m'a terrifiée. (...) J'ai été*

soutenue par des professeurs généreux, patients et compétents. (...) Cela fait peu de temps que je me sens intégrée. Le premier déclic fut l'obtention de mon diplôme de puériculture, j'étais enfin quelqu'un".

Mira AYDIN, éducatrice spécialisée, arrivée en 1993 d'un petit village à l'est de Turquie, aux frontières de la Syrie, de l'Irak et de l'Iran, où sa famille subissait la vindicte à la fois des soldats turcs et des résistants kurdes du PKK.

■ *"À l'école (...) lorsque je rentrais en classe, je faisais une septième, je disais bonjour à la volée et personne ne répondait. C'était très frustrant. Tous les clichés, les stéréotypes sont lourds à porter, les mêmes questions reviennent sans cesse par bêtise ou par ignorance: «Vous habitez dans des cases?», «Bob Morane, l'aventurier, il vit chez vous?», «Quand retournez-vous dans la brousse?»; des questions récurrentes, risibles et fatigantes. Certains dans ma classe ne savaient pas ce qu'était le Congo (...). C'était un choc de découvrir que certains Belges, des Blancs, étaient complètement ignares".*

Bijou BANZA, juriste, arrivée en 1996 du Congo. S'est expatriée pour faire des études.

■ *"Dans les athénées où je me rends, je suis parfois le seul professeur africain. Les étudiants m'accueillent toujours bien. Les jeunes sont ravis de découvrir un professeur d'une autre culture qui fonctionne différemment. (...) Contrairement à mon travail au centre de recherche où une fois rentré à la maison, j'étais*

À travers le regard croisé de deux photographes, **Frédéric PAUWELS** et **Christophe SMETS** et de **Jeanouche ZAFIRENIOS** pour les textes, 50 portraits/témoignages de personnes immigrées en Belgique depuis de nombreuses années ou depuis quelques mois seulement. Ils/elles viennent d'Irak, d'Indonésie, du Gabon, du Brésil, de Turquie ou d'ailleurs. Ils/elles sont cuisinier, chirurgien, musicien, gardien de parc, éducatrice, réfugié en situation irrégulière. Ils/elles nous en apprennent sur le monde et sur nous-mêmes, "en nous permettant de comprendre que nous sommes tous «un» parmi des milliards, mais chacun avec les mêmes droits et les mêmes valeurs".

D'Ici et d'Ailleurs.

Portraits d'Immigrés en Belgique, coédition Couleur Livres, La boîte à images, 24€. En vente en librairie ou aux éditions Couleur Livres, rue Lebeau 4 à 6000 Charleroi.

Tél./fax: 071/32.63.22

www.couleurlivres.be

Aller regarder ailleurs ce qui s'y passe, observer comment l'école y est organisée, tel est l'objectif d'"écoles du monde".

Cette fois, la perspective s'inverse à travers quelques extraits de témoignages recueillis dans le très beau livre *D'Ici et d'Ailleurs, Portraits d'Immigrés en Belgique*.

C'est l'occasion de voir ce que quelques-uns d'ailleurs pensent de l'école d'ici. Mosaïque d'impressions.

tranquille, tous les soirs j'ai des copies à corriger et des cours à préparer. C'est un métier difficile mais fabuleux. J'aime mes étudiants, j'aime les voir apprendre, déduire, extrapoler, et chercher à comprendre. Je leur transmets des «savoirs», une logique et une rationalité, mais avant tout, mon humanité».

Hakim BENCHABA, ingénieur civil et enseignant, arrivé d'Algérie en 1998.

■ *"En Turquie, nous allions à l'école à mi-temps. Ici, il fallait rester en classe une journée entière. Je me souviens que je ne savais pas parler français et, comme je refusais systématiquement de rester à l'école, mon père exaspéré par mon attitude m'avait giflée. Les institutrices affolées étaient venues le sermonner, mais je restais inconsolable. (...) À l'école, dans ma classe, il n'y avait que des Turcs. Les instituteurs étaient bienveillants et accueillants. Ils étaient proches de la communauté turque, ils venaient souvent dans les familles, parler aux parents».*

Fadim CELIK, éducatrice, arrivée de Turquie en 1965. A fui sa famille à 16 ans pour éviter un mariage forcé en Turquie. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Le prix de la liberté

Le métier de parent est une profession à risques. Et parmi ces risques à assumer, ceux qui concernent la scolarité des enfants ne sont pas des moindres.

"Comment être sûr de faire le choix d'une école qui leur conviendra?". Voilà à peu près la question que se posent tous les parents lorsqu'ils s'interrogent sur l'établissement scolaire où inscrire leurs enfants.

UNE PRÉCIEUSE OPPORTUNITÉ

Les parents belges ne se rendent sans doute pas compte qu'il s'agit d'une opportunité précieuse et plutôt rare en Europe, du moins pour ce qui concerne le choix d'un établissement d'enseignement public. En effet, dans beaucoup d'autres pays, la liberté de choisir une école est limitée. Un bon dessin valant mieux qu'un long discours, ce relevé effectué par la cellule européenne **Eurydice** permettra de se faire une idée de l'état de la question¹.

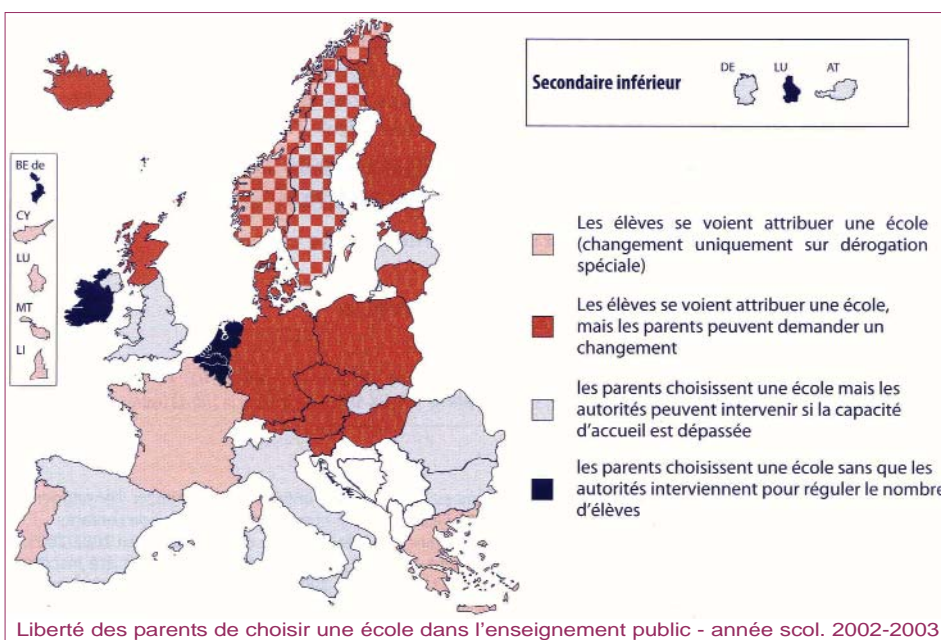
laisent une totale liberté de choix.

Suède et Norvège conjuguent deux régimes, tandis qu'en Allemagne, Luxembourg et Autriche, les règles diffèrent en primaire et en secondaire.

LE COUT DE LA LIBERTÉ

Cependant, quel que soit le régime prévu, il reste souvent une marge de manœuvre aux parents: les dispositions contraignantes, là où elles existent, concernent les établissements publics. Mais partout, à côté de ceux-ci, existent des établissements privés non soumis à ces contraintes d'inscription. Il y a donc toujours une alternative qui restaure une certaine liberté. Elle est néanmoins relative, puisqu'il n'est pas rare que l'enseignement privé, contrairement à ce qui se passe en Belgique, soit plus onéreux et ne soit donc accessible qu'à ceux qui en ont les moyens.

Il n'y a pas de régime d'inscription des élèves qui cumulerait toutes les qualités. Chacun a des avantages et des



DEUX MOTS DE COMMENTAIRE

- 7 pays ou régions exercent une forte contrainte;
- 13 imposent une école, mais avec dérogation possible;
- 12 accordent une liberté de choix, mais interviennent quand la capacité d'accueil des écoles est dépassée;
- 4, dont les 3 Communautés belges,

inconvenients. Pour ce qui concerne les parents belges, *"Liberté implique responsabilité"*, dirait G.-B. SHAW. Mais ne vaut-il pas mieux que cette liberté ait un prix plutôt qu'un cout? ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. *Chiffres clés de l'éducation en Europe 2005*, Commission européenne - Eurydice, 2005, p. 64.

Faire des hommes meilleurs

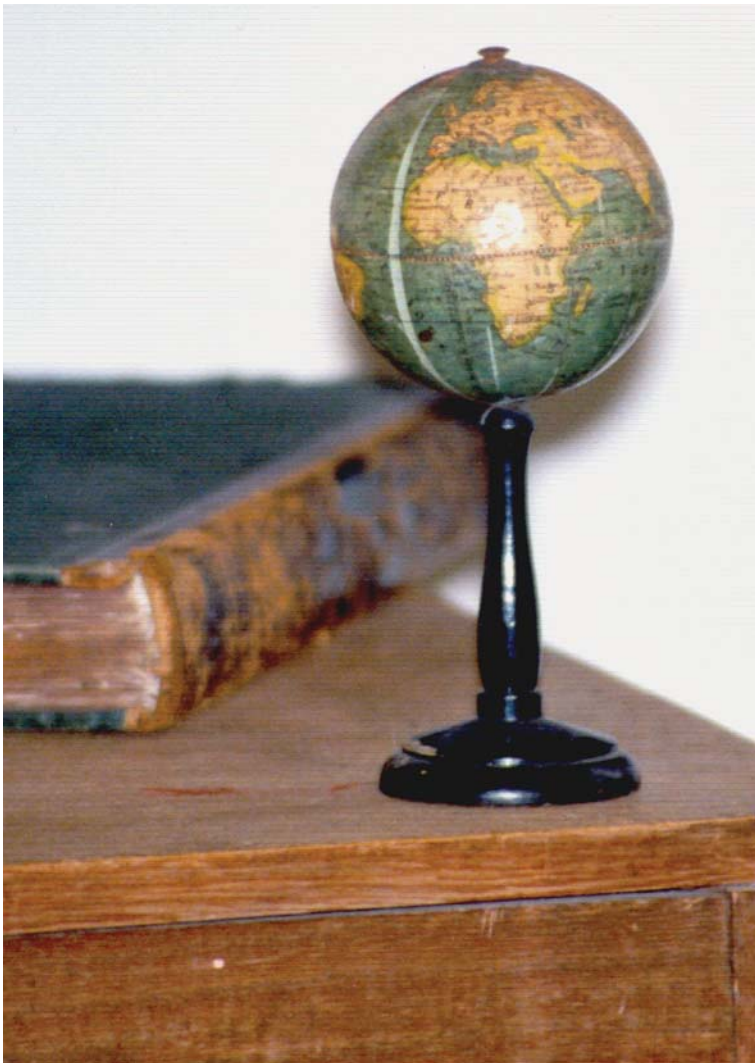


Photo: François TEFNIN

"Les écoles, de mon temps? Des chambres de torture pour l'intelligence, qui ne produisaient que des ânes sauvages, des mulets sans frein et dissolus!"

Ces propos seraient-ils ceux d'un anarchiste notoire, farouchement opposé à tout type d'éducation? Pas du tout.

Ils sont revendiqués par **Comenius** (nom latinisé de Jan Almos KOMENSKÝ), celui-là même qui a donné son nom au programme d'échange éducatif mis sur pied par la Commission européenne pour les écoles fondamentales et secondaires. Il avait, en réalité, une très haute conception de l'école, persuadé qu'il était de sa capacité de "transformer l'humanité". Morceaux choisis:

"Il y a entre la nature et l'esprit humain un parallélisme qui entraîne le processus éducatif. Il s'agit de l'ordre des choses. Tout ce qui se trouve dans la Nature se trouve déjà dans l'homme. Lire la nature est apprendre à se lire".

"On peut comparer l'esprit de l'homme qui vient au monde à une graine, la forme de la plante n'existe pas en acte, mais l'herbe ou l'arbre existe déjà en substance, il n'est donc nul besoin d'apporter à l'homme des éléments extérieurs, il suffit de déployer les qualités dont il contient le germe".

"Il est évident que l'Homme, dès sa naissance, est apte à acquérir toute la science des choses".

"Tous sont considérés comme capables d'éducation: les filles comme les garçons, les pauvres comme les riches, les intelligents et les esprits obtus... Imitons le soleil qui illumine, réchauffe, vivifie, fait fleurir et fructifier indistinctement tout ce qui vit. Qu'il y ait parmi nous des intelligences obtuses et stupides n'est pas un obstacle! Cela nous oblige au contraire à cultiver davantage tous les esprits. Car, plus un enfant est retardé ou chétif, à sa naissance, plus il a besoin de soins pour pouvoir sortir autant que possible de l'hébétéude et de la stupidité. Il n'existe pas d'esprit si disgracié que la culture ne le puisse améliorer progressivement".

"L'intelligence des enfants est semblable à un petit vase au col étroit: si on verse l'eau à flot, l'eau tombera à côté et le vase se remplira lentement; mieux vaut verser l'eau goutte à goutte. C'est donc une sottise de ne pas tenir compte de la capacité d'absorption des élèves et de les instruire selon son propre désir, leurs qualités naturelles ont besoin d'être aidées, non écrasées. L'éducateur de la jeunesse est comme le médecin, il n'est pas le maître, il n'est que le serviteur de la nature".

Comenius est né le 26 mars 1592 en Moravie. Il mourra à Amsterdam en 1670. Il consacre une bonne partie de sa vie à réfléchir à la question de l'éducation. À l'époque où il vit, ses publications pédagogiques sont connues dans toute l'Europe. Il propose des projets de réforme scolaire destinés à "transformer l'humanité". En 1665, il propose à Louis XIV de convoquer un Concile européen ayant pour objectif de fonder un collège universel où toutes les découvertes scientifiques seraient examinées en vue de leur utilisation pour le bien des hommes.

Pour Comenius, l'éducation n'est pas seulement l'affaire des maîtres, mais elle concerne tout le monde. Pour lui, l'école se doit de faire émerger "un homme meilleur", une école qu'il voyait comme un lieu où "la lumière de la sagesse éclairera l'esprit des élèves, leur fera promptement saisir les choses manifestes et cachées, et où les âmes et leurs émotions seront amenées à une harmonie universelle". ■



DIRECTION DU SERVICE LÉGISLATION ET GESTION SCOLAIRES

Ce 5 octobre 2006, le Conseil d'administration du SeGEC a nommé **Bénédicte BEAUDUIN** à la direction du service LGS. Elle succèdera dans cette fonction à Nicole VICOSO le 1^{er} janvier 2007. Sa formation de juriste et de criminologue ainsi que l'expérience acquise tant au barreau qu'au service de deux fédérations de l'enseignement catholique l'ont préparée à cette importante fonction. Que l'exercice de ces nouvelles responsabilités lui apporte réussite et épanouissement.

Pendant les très nombreuses années qu'elle a consacrées au service de l'enseignement catholique, **Nicole VICOSO** a pu faire apprécier la qualité de son travail et les nombreux services rendus, tant aux Pouvoirs organisateurs et Directions qu'au SeGEC lui-même. Nous l'en remercions chaleureusement.

ÉTIENNE MICHEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL

ERRATUM

Dans le n°11 de notre revue, dans l'article de la p. 17 intitulé "**Maltraitance: que dire, que faire?**", il fallait lire "Service d'Aide à la Jeunesse" au lieu de "Service d'Arrondissement Judiciaire".

Toutes nos excuses à Marie ERNST, interrogée dans cet article.

UNE AMIANTE BIEN ENCOMBRANTE

Dans un article du *Vif/L'Express* du 22 septembre dernier consacré à l'amiante dans les bâtiments scolaires, on pouvait lire, concernant cette problématique, que "(...) personne n'a la moindre idée au SeGEC de l'état d'avancement des registres d'amiante (...), obligatoires comme partout ailleurs. Ni, a fortiori, des conséquences (travaux) que chaque pouvoir organisateur tire de ce «cadastre» de l'asbeste".

Ces quelques lignes pourraient laisser supposer que le SeGEC n'a pas bien pris la mesure du danger représenté par la présence d'amiante dans certaines écoles. Au service de législation et gestion scolaires, **Stéphane VANOIRBECK** a tenu à apporter quelques précisions sur ce point. "*Dès 1996, rappelle-t-il, le SeGEC a averti les écoles de leurs obligations en la matière. Pendant les années qui ont suivi, le responsable sécurité et hygiène au service des établissements scolaires a sillonné la Wallonie pour aider ceux-ci à établir l'inventaire de la présence d'amiante et des éventuels travaux à réaliser. Dans les formations destinées aux nouveaux directeurs, une journée est consacrée au bien-être au travail et le sujet de l'amiante y est systématiquement abordé.*"

Récemment encore, le texte du nouvel arrêté, ainsi que toutes les explications utiles s'y rapportant, ont été mis à la disposition des écoles sur le site du SeGEC¹. L'attention des écoles a été attirée sur ce texte via les bulletins d'information".

Pour mémoire, voici un bref résumé des informations données à l'époque. L'employeur (en l'occurrence le PO), aidé par son conseiller interne en prévention ou par son Service Externe de Prévention et de Protection (SEPP), fait l'inventaire des matériaux contenant de l'amiante. S'il subsiste un doute, l'école doit faire appel (à ses frais) à une firme spécialisée en la matière. Si des travaux de désamiantage doivent être réalisés, l'école doit, ici aussi, faire appel à une entreprise agréée. Elle peut solliciter l'intervention du Programme de Travaux de Première Nécessité (PTPN) ou du Programme d'Urgence (PU), qui prendront en charge 60-70, voire 80%² du coût des travaux. Le Service des Investissements de l'Enseignement Catholique³ est à la disposition des écoles pour établir les dossiers de subventionnement en question.

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. www.segec.be > gestion documentaire > mot-clé: amiante
2. Pour les écoles en D+
3. SIEC - 02/256.70.61



L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ, COMME SI VOUS Y ÉTIEZ...

Les 25 et 26 août derniers, s'est tenue à l'Abbaye de Floreffe la 2^e université d'été de l'enseignement catholique sur le thème: "**Culture, transmission et savoirs**".

Que vous ayez eu ou non l'occasion d'y participer, vous pouvez revivre les moments forts de ces deux journées de diverses manières:

- en consultant le dossier paru dans le n°11 d'entrées libres: www.entrees-libres.be > n°11;
- en consultant le site www.segec.be > université d'été 2006 > traces;
- en commandant à laurence.granfatti@segec.be (02/256.70.72) le CD audio (en fichiers MP3, gratuit et dans les limites du stock disponible), qui reprend des "morceaux choisis" des interventions des différents orateurs.

ÉCOLE: DEMANDEZ LE PROGRAMME!

On ne compte plus les publications de **Philippe MEIRIEU**¹. À l'initiative de CGÉ², il est venu récemment présenter la dernière en date: "**École: demandez le programme!**".

Si ce livre se nourrit de la situation française - notamment de ses soubresauts préélectoraux -, ses analyses et propositions dépassent largement les limites de l'hexagone. Les débats sur l'avenir de l'école sont vifs dans de nombreux pays: plutôt qu'un retour simpliste aux fondamentaux et à la discipline, Ph. MEIRIEU plaide pour dépasser la polémique et se situe dans le registre des propositions. La méthode utilisée pour rédiger le livre illustre cette position.

En octobre 2005, une consultation ouverte à tous est lancée sur le site Internet du Café pédagogique³. Sur le thème "*Les citoyens construisent l'école du futur*", les internautes sont invités à structurer leur contribution en trois points: "*Je constate..., j'analyse..., je propose...*". Ph. MEIRIEU s'est chargé de synthétiser et de formaliser ces propositions. Le livre se décline donc en treize chapitres, dans lesquels la synthèse de l'auteur est complétée par des extraits des contributions.

Les thèmes abordés rejoignent les préoccupations du moment: la fracture scolaire qui s'agrandit entre les établissements convoités et les autres, et face à laquelle les politiques semblent impuissants; la définition du socle commun qui pose la question de la place des disciplines; la nécessité de différencier sans exclure, sans créer des ghettos; les questions relatives au climat des établissements; la reconstruction d'un dialogue école-familles; la paralysie d'un système de plus en plus bureaucratique, que bon nombre d'acteurs ne comprennent plus...

Ce livre nous montre comment la démocratie participative peut nourrir la démocratie représentative. Il fait œuvre de créativité, non seulement pédagogique mais également organisationnelle, institutionnelle.

Et peut-être surtout, il parie sur la capacité d'oser penser autrement. Sans "*se laisser impressionner par les réalistes de tous poils*".

Imaginer autre chose, sans tabou.

Réfléchir sans se laisser enfermer dans

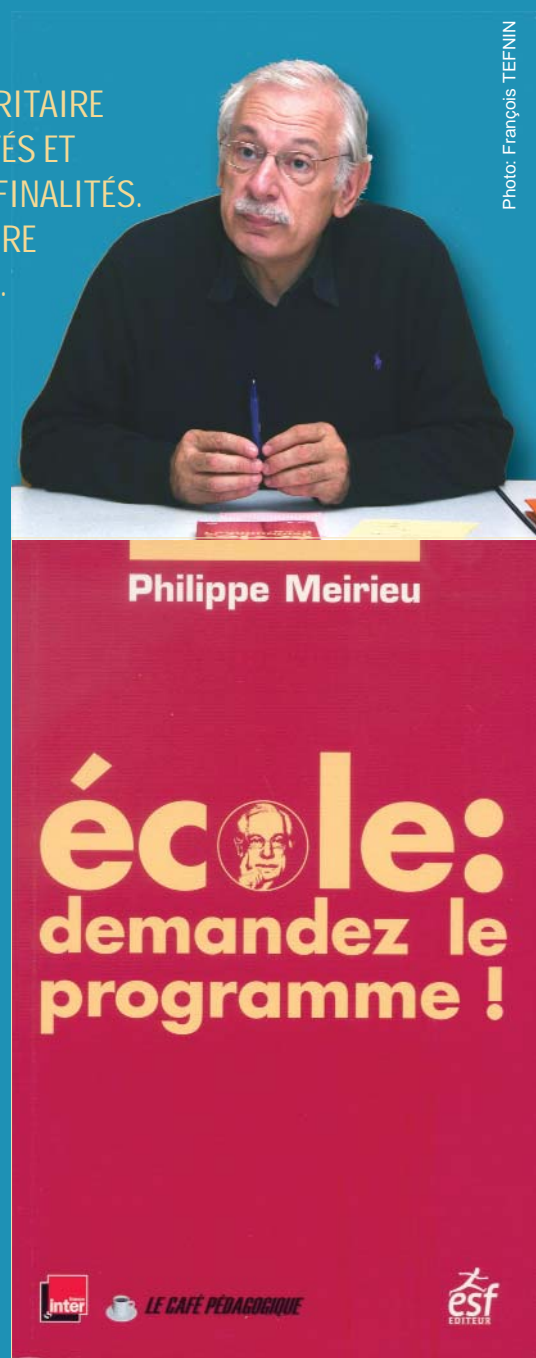
une construction historique provisoire que nous avons fini par prendre pour l'essence de l'École: un professeur... une classe de trente enfants... une matière enseignée... cinquante-cinq minutes de cours... une note sur vingt... un tiers de cancrs, un tiers de moyens, un tiers de bons élèves... un travail cloisonné et solitaire... toujours plus des mêmes cours à ceux qui échouent en cours, la recherche documentaire marginalisée, les arts pour ceux qui en ont déjà chez eux, une orientation par l'échec... une administration aveugle... les personnels les plus inexpérimentés et les moins payés devant les élèves les plus difficiles, les bonnes filières dans les bons établissements... des parents qui font de la figuration... des locaux vides plus de la moitié de l'année... des associations culturelles et sportives qui ne savent où s'installer".

"*École: demandez le programme!*". Des dizaines de propositions à débattre, loin du tapage médiatique, plus près sans doute de la classe qui nous renvoie toujours la même question: "*Qu'est-ce qui peut aider un élève à apprendre et contribuer à former des citoyens?*".

RECENSION FRANÇOIS TEFNIN

1. www.meirieu.com
2. ChanGements pour l'égalité: www.changement-egalite.be
3. www.cafepedagogique.net

"L'ÉTAT EST AUTORITAIRE SUR LES MODALITÉS ET LIBÉRAL SUR LES FINALITÉS. C'EST LE CONTRAIRE QU'IL FAUT FAIRE".



Philippe MEIRIEU

École: demandez le programme!

ESF éditeur, 2006

VOYAGE AUX PAYS DU COTON

"**C**haque matière première est un univers, avec sa mythologie, sa langue, ses guerres, ses villes, ses habitants: les bons, les méchants et les hauts en couleurs. Et chaque matière première, en se racontant, raconte à sa manière la planète".



Erik ORSENNA

Voyage aux pays
du cotonPetit précis de
mondialisation

Fayard, Paris, 2006

Ces mots introduisent l'ouvrage d'ORSENNA et le résumé. Après un bref historique de la culture du coton, l'auteur nous emmène dans un voyage passionnant, du Mali à la Chine en passant par le Tennessee, l'Égypte et l'Ouzbékistan pour terminer en France, dans les Vosges. À chaque étape, une ambiance, des surprises, la rencontre de personnages qui racontent leur vie, décrivent leur travail. Au fil des dialogues, on voit apparaître, comme un dessin

sur une trame en train de se tisser, la grande mécanique de l'économie mondialisée.

Ce livre est un modèle de didactique légère, digeste. Il nous introduit à des concepts complexes à travers un récit coloré, plaisant et, ce qui ne gâche rien, rédigé d'une plume élégante.

À lire par tous ceux que l'économie rebute et qui ont tout de même envie de comprendre comment va le monde!

RECENSION MARTHE MAHIEU

RELIGIONS ET SPIRITUALITÉS

Dans notre société d'aujourd'hui se côtoient religions et spiritualités de tous ordres. Quelles sont-elles? D'où viennent-elles? Qu'en disent ceux qui s'en réclament?

Un coffret DVD, produit par les Facultés universitaires N.-D. de la Paix à Namur, propose de (re)découvrir catholicisme, protestantisme, orthodoxie, judaïsme, islam, bouddhisme, hindouisme, chamanisme et laïcité.

Le 1^{er} DVD (120') propose, à travers des rencontres personnelles, d'aborder chaque spiritualité en retraçant ses origines, en précisant ses croyances et en détaillant ses rituels

et ses pratiques. Le 2^e DVD (60') traite de questions plus particulières qui font aujourd'hui débat, comme la place de la femme dans la religion catholique ou la pluralité dans l'islam. Un livret pédagogique (8p.) offre des pistes d'utilisation de la matière présentée, ainsi qu'un ensemble de références pour approfondir la recherche.

Des compléments documentaires et pédagogiques sont disponibles sur:

www.fundp.ac.be/interfaces

Prix: 25€+ frais d'envoi
Commandes groupées (à partir de 7 coffrets) : 20€+ frais d'envoi

Commandes:
Presses Universitaires de Namur
Rempart de la Vierge 13
5000 Namur

Tél. 081/72.48.84

Fax 081/72.49.12

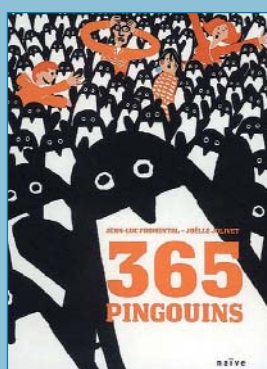
pun@fundp.ac.be

Facultés Universitaires
Notre-Dame de la
Paix Namur

Religions
Spiritualités

Une production du
SAVÉ et du Centre
Interfaces

un libraire, un livre



Jean-Luc FROMENTAL
Joëlle JOLIVET

365 pingouins

Éditions Naïve

À l'heure où jongler avec les chiffres est d'actualité dès l'entrée en primaire, les **365 pingouins** vont nous être d'une aide très précieuse. Grâce à cette histoire un peu saugrenue et carrément délirante de pingouins livrés à domicile chaque matin pendant 365 jours, nous apprenons à classer, ranger, stocker les gentilles bestioles afin de gagner un maximum de place. Une fois cette question résolue (enfin, tant que les pingouins ne bougent pas!), il n'y a plus qu'à les nourrir, les laver... En sachant qu'un pingouin mange 2,5 kg de poisson par jour et que cela coûte 3€ par kilo, à vous les enfants!

Nous saluons les deux géniaux créateurs **J.-L. FROMENTAL** et **J. JOLIVET** de nous donner un outil aussi fantaisiste, ludique et humoristique pour apprivoiser les chiffres et leurs opérations.

À conseiller à tous les élèves de 2^e et 3^e année primaire et à leurs enseignants!

ANNE FLOOR LIBRAIRE

Librairie À Livre Ouvert - Le Rat Conteur
rue Saint-Lambert 116
1200 Bruxelles

Tél. 02/762.66.69

a.livre.ouvert@skynet.be

CONCOURS

Gagnez un exemplaire de ce livre en envoyant un courriel à redaction@entrees-libres.be avec vos coordonnées postales et comme objet du message: "pingouins"

Ce que parler veut dire

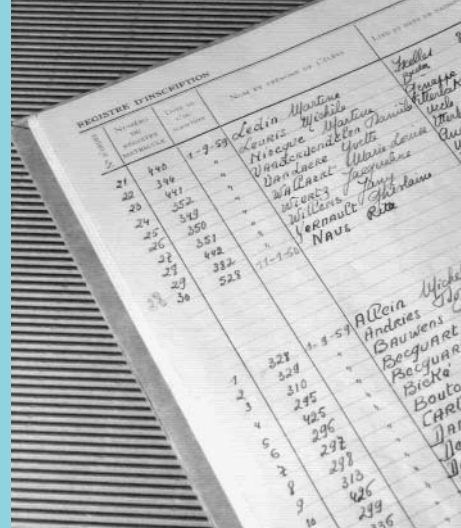


Photo: Edouard DE PRAETERE

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je constate que les expressions scolaires sont comme les façades de ma rue: à force de passer devant, on n'en perçoit plus les particularités. Et pourtant...

ESPRIT, ES-TU LÀ?

Ainsi, quand il est question de "prendre les présences", personne n'est évidemment dupe de cette formule édulcorée. Il faut plutôt entendre qu'on va moissonner les absences des élèves de la onzième heure, celle qui, comme ces abstentionnistes, n'arrive jamais, même dans les horaires les plus stakhanovistes! Dans la dialectique du plein et du vide, "prendre les absences" serait d'ailleurs scientifiquement plus correct. L'absence est un fait incontestable. L'ambition scolaire se révèle démesurée quand elle prétend juguler la présence. Des corps, peut-être! Mais pour ce qui est des esprits... Qui pourrait se targuer de pouvoir contrôler les neurones baladeurs dont les tentations amoureuses ou les fascinations sportives supportent difficilement la concurrence d'une démonstration du théorème de Thalès? S'il est une compétence transversale que maîtrisent la plupart des élèves, c'est bien celle "d'avoir l'air attentif"!

Les dénominations des niveaux d'enseignement ne sont pas mal non plus. Si on peut admettre que l'enseignement fondamental n'a rien de secondaire, on ne peut pas affirmer que l'enseignement secondaire n'est pas fondamental! De même, on peut se demander si l'école gardienne a bien fait de devenir maternelle à une époque où les psys de tout poil détrônent l'enfant-roi qui, du coup, aurait bien besoin d'un ange gardien! Il paraît logique que l'enseignement supérieur organise des Hautes Écoles. L'est-ce autant que les candidats se soient mués en bacheliers, alors que ceux-ci ne sont pas nécessairement lauréats

d'un bac? Et la morale était-elle à ce point dérégulée qu'il ait fallu priver de licence les nouveaux et si francophiles masters? Enfin, BOURDIEU ne nous a pas attendus pour dénoncer que l'université n'est pas vraiment universelle... Et après tout cela, on voudrait que les parents s'y retrouvent!

LA LANGUE DES SIGLES

Coté abréviations, comme souvent, il y a à boire et à manger! À boire, surtout. Prenez les AOC¹. L'abus d'AOC nuit gravement à la santé scolaire, c'est bien connu. La preuve, si vous en vendangez une, vous verrez le programme en double! Mais si, quand vous doublez sur la route, vous avancez plus vite, à l'école, en revanche, vous restez sur place. Allez comprendre! L'AOB, quant à elle, permet de monter de classe tout en descendant de division. Reste l'AOA, dont l'énoncé onomathopéiste exprime toute la satisfaction de la réussite. En matière de grades, celui qui s'honore d'une satisfaction ne se distingue pas, mais cela reviendrait-il à dire que celui qui obtient une distinction n'éprouve pas de satisfaction? Enfin! Derrière ces

considérations métaphysiques, l'important n'est-il pas "d'avoir sa moyenne" pour forcer le passage de classe qui, comme on dit à la SNCB, démontre un passage à niveau?

LES MOTS D'ÉCOLE DÉCOLLENT...

L'enseignement est donc bien un milieu difficile à comprendre pour le commun des mortels. Ainsi, quand ils "donnent" cours et contrairement au dicton populaire qui veut que "Donner, c'est donner et reprendre, c'est voler", nombre d'enseignants n'ont de cesse de pratiquer la récitation qui, sous des formes pédagogiques parfois alambiquées, s'apparente souvent à un "rendu". Les points gagnés pour ce "copier-coller" plus ou moins bien débité constituent alors l'allocation de clonage, équivalent scolaire du salaire.

Bon, assez parlé! Maintenant, prenez une feuille. Je fais interro! ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

1. Dans l'enseignement secondaire, l'Attestation d'Orientation "C" n'a rien à voir avec une quelconque Appellation d'Origine Contrôlée, mais constitue plutôt une Affirmation d'Ouverture Condamnée puisqu'elle empêche le passage dans la classe supérieure

LE MOIS DE MAD

